

Forque l'un d'eux, Boitard, m'apostropha de la manière la plus inconvenante et la plus brutale. Il me dit que si je ne m'effaçais pas de mon propre gré, il allait m'aplatir contre la muraille. Je lui fis remarquer combien sa conduite était grossière et lui dis qu'il aurait pu se déranger aussi bien que moi. Boitard prit fort mal cette observation, et sans me laisser le temps de quitter le trottoir, me poussa violemment et fondit sur moi avec le bâton dont il était armé... il me porta plusieurs coups que je parais dans le premier moment; puis, me saisissant par le collet, il m'asséna un coup entre les deux épaules et me renversa. J'appelai du secours. Une patrouille vint fort heureusement à mon aide, car il est probable que Boitard, dont la fureur ne connaissait plus de bornes, m'aurait laissé mort sur le carreau."

M. le président, au prévenu. Vous avez entendu les faits qui vous sont reprochés. Pourquoi avez-vous frappé le plaignant ?

Boitard. Il ne faut plus d'aristocrates !... à cause que monsieur a du linge blanc, il croyait que j'allais me déranger de mon chemin et lui dire : "Donnez-vous la peine de passer !..." Du tout, du tout !... Aujourd'hui les hommes sont égaux et ce n'est pas le drap fin qui fait les citoyens... Un ouvrier qui vient de gagner sa journée a le droit d'être aussi fier que celui-la qui ne l'a pas gagnée... ! ne faut plus d'aristocrates ! la Charte l'a dit... Vive la Charte !

M. le président. Il n'est nullement question de prérogatives dans le péce. C'était tout simplement une question de politesse.

Boitard. On ne peut pas dire que je ne suis pas poli avec mes semblables ; mais les aristocrates, je les dédaigne... à bas les aristocrates !..

M. le président. Vous pouviez parfaitement vous expliquer sans frapper le plaignant.

Boitard. Bien dit, le faignant !... C'en est un faignant ! ça se voit à ses mains blanches... Monsieur doit écrire ou jouer du violon... En v'la de l'ouvrage !... à bas les aristocrates qui jouent du violon, pendant que les bons enfants s'habitent le physique à travailler !

M. le président. Tout ce que vous me dites là n'explique nullement les faits du procès.

Boitard. A qui que je dois des explications, s'il vous plaît... le peuple est libre.

M. le président. Personne n'est libre de frapper un citoyen.

Boitard. C'est juste, un citoyen... mais les aristocrates, on peut taper dessus... Je n'en voudrais pas tant seulement pour cirer mes bottes, de ces méchants riches... à bas les aristocrates !...

M. le président, sévèrement. Asseyez-vous. Ce n'est pas ainsi qu'on s'exprime devant la justice.

Boitard. Je la respecte la justice qui est pour le peuple.

M. le président. La justice est pour tout le monde ; fait au une distinction entre les citoyens.

Boitard. Voilà ce qu'il ne faudrait pas ; car enfin les aristocrates ne sont pas des citoyens comme les autres...

M. le président impose énergiquement le silence au prévenu, qui reprend sa place, visiblement contrarié de n'avoir pas pu ranger le tribunal à ses opinions ultradémocratiques.

Boitard est condamné à deux mois d'emprisonnement et 100 fr. de dommages-intérêts envers le plaignant.

LE SAUVAGE.

MONTREAL, JEUDI, 24 JUIN 1847.

LE SAUVAGE : quel arabe, quel russe, quel tartare de nom !

Pourtant, nous avons connu des usuriers qui signaient le nom, contre-enseigne, de Dépensier, et de vrais dépensiers l'appellation prévenante de Ménager. On cite des Contant toujours tristes et des Lalonté toujours en fureur. Louis-Joseph Papineau grandit l'idole du parti populaire ; voyez, ceux qui s'attachent à cette carogne de Denis-Benjamin sont déclarés idolâtres. Que dire ? que penser ? que de réflexions !...

Nos homonymes peaux-rouges faisaient la chasse aux forêts, aux rivières, aux air-, plongeaient dans la vallée, arpentant la plaine, juchés au faite des monts.

Nous pour-uivrons de trêne, au fond de leurs retraites, tous ces loups ministériel qui dévastent la finance, ces castors de l'intrigue, et ces oiseaux rapaces qui rongent les lobes de ce pauvre cœur du gouvernement responsable.

Des deux mains jointes, brandissant le tomahawk, (espèce de maillet) nous frapperons la tête des indifférents *loose fish* et porterons la hache, en guise d'instrument opératoire, dans le crâne trop serré de quelque honorable. Gare aux coups !

Une coutume, leurs coutumes ne sentaient pas le miel à ces messieurs, ordonnant qu'on n'involes les vieux, chefs fussent-ils, les malades, les invalides ; cette triple unité pitoyable, boiteuse, malade, ne recevra aucune merci de notre compassion.

Si, chez un indien moderne, la façon a dégarni les narines de leurs bijoux et les oreilles de leurs pendants, la decence, chez un frere adoptif, lui permettra, sans gêner la prestesse de ses mouvements et de ses allures, de jeter